d'entendre, croit que l'étymologie pourrait apporter un argument supplémentaire : il est tenté de trouver dans l'élément *-dam* de *quidam* comme dans l'élément *-dem* du pronom *idem*, « le même », l'idée de rattachement à un groupe de la personne ou de l'objet désigné.

Le R. P. M. TESTARD ne renonce pas à attribuer à *quidam*, souvent, la valeur d'une prétérition. Son emploi paradoxal en relation avec un nom propre signifierait qu'il y aurait en fait beaucoup à dire sur l'être ou la chose qu'on évoque.

Ne peut-on reconnaître dans le *quidam* latin une connotation péjorative?, se demande M. R. VILLERS.

Dans le même sens, M. L. DURET signale, chez saint Augustin, deux exemples remarquables du trait de langue étudié par M. SERBAT. L'auteur chrétien, citant Cicéron, écrivait : ... *in librum cuiusdam Ciceronis* (*Conf.*, III, 4, 7), et pour désigner Celse l'encyclopédiste : *quidam Celsus* (*Haeres.*, prol.). Augustin, pourtant, connaissait fort bien l'un et l'autre : dans ces deux cas, on interprète l'emploi de *quidam* comme l'expression d'une distance que l'écrivain chrétien prétend garder par rapport à la littérature païenne.

VIII.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

du samedi 8 décembre 1984

Président : M. J. HELLEGOUARC'H

Le Président ouvre la séance. Il présente à l'assistance les regrets de M. J. GÉRARD, Vice-Président pour 1984, empêché d'assister à cette dernière réunion de l'année, puis il cède la parole à l'Administrateur de la Société des Études latines, pour le rapport moral, lequel, il faut s'en réjouir, se ramène à un constat de bonne santé. Notre Société, dans des temps peu favorables aux études classiques, parvient à maintenir stable le nombre de ses adhérents.

M. J.-P. NÉRAUDAU, trésorier, soumet ensuite à l'Assemblée générale, pour discussion, les comptes annuels, établis comme ci-dessous :

EXERCICE 1984

Recettes :

Report d'exercice	5.893,06
Cotisations annuelles	119.009,49
Abonnements, vente de la *Revue* et de la collection	67.986,43
Subvention du C. N. R. S.	14.500
Subvention de l'Académie française	8.000
Total	215.388,98 F.

Dépenses :

Impression de la *Revue* 1983-LXI.	171.279,26
Papier de la *Revue* 1983-LXI.	16.951,20
Distribution de la *Revue* 1983-LXI.	14.483,02
Secrétariat (forfait).	1.500
Trésorerie (forfait).	1.000
Aides techniques.	1.000
Poste, bureau, séances.	3.064,46
Cotisation à la F. I. É. C.	400
Total.	209.677,94 F.

Balance :

Recettes : 215.388,98 — *Dépenses* : 209.677,94 = *Avoir* : 5711,04 F.

Compte égal :

En banque : 4.785,71 + CCP : 925,33 = 5711,04 F.

A l'unanimité, l'Assemblée approuve les comptes de l'exercice 1984, qui laissent apparaître un reste favorable de plus de 5.000 F.

On procède alors au renouvellement du bureau.

Élections.

L'assistance est invitée à se prononcer pour ou contre une liste ainsi constituée :

Président : M. J. Gérard.
Vice-Président : M. J.-M. André.
Administrateur : M. P. Grimal.
Secrétaire général : M. L. Duret.
Secrétaire trésorier : M. J.-P. Néraudau.
Commissaires aux comptes : Mmes F. Chevassus, S. Nougaret, Mlle A. Novara, MM. P. Flobert et M. Rambaud.

Par vote à bulletins secrets, cette liste est élue, ayant recueilli 63 suffrages sur 65. Il y a 2 bulletins blancs.

IX.

SÉANCE DU SAMEDI 8 DÉCEMBRE 1984

Président : M. J. Hellegouarc'h.

Communications à l'ordre du jour.

I. — Mlle M. Ducos, *Favorinus et la Loi des XII Tables* (texte publié dans ce volume, p. 288-300).

M. J. Hellegouarc'h remercie Mlle Ducos de cette communication savante et agréable, qui prolonge les réflexions d'une thèse récemment soutenue sur *Les Romains et la Loi* (aux éditions des « Belles Lettres »).